



CENTRE de TENNIS de la VEYRE

St.-Légier, le 10 février 2023

Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre :

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
Mardi 7 mars 2023 à 19h30
AU CENTRE DE TENNIS DE LA VEYRE

Ordre du jour :

1. Liste des présences
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 08.03.2022
3. Rapports :
 - du Président
 - de la commission technique
 - de la commission junior
 - i. Mise en discussion et approbation des rapports
4. Rapport du caissier
 - Comptes 2022 + Budget 2023
 - Cotisations 2023 (adaptation proposée)
 - Rapport organe de révision
 - Mise en discussion et approbation des rapports
5. Nomination du Comité
6. Nomination du Président (parmi les membres du Comité)
7. Nomination de l'organe de révision
8. Programme 2023
9. Proposition individuelles *
10. Propositions du Comité
11. Divers

*Toutes les propositions individuelles doivent parvenir par écrit au Comité jusqu'au **24.02.2023**.

Nous vous rappelons que les démissions ainsi que les demandes de mise en congé doivent être adressées au Comité avant l'Assemblée Générale.

Une petite collation vous sera offerte à l'issue de l'assemblée

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, Chers Membres, nos salutations les meilleures.

CLUB VEVEYSAN DE TENNIS
Le Comité